

On ne peut pas s’empêcher de faire un parallèle entre la stratégie énergétique de la France après 2000 et les conséquences du stratagème d’avoir surtransposé la DCE 2000 dans la LEMA 2006 par la France pour fonder la politique de l’eau.
En effet, entre :

- le dépeçage de la filière nucléaire, les grandes désillusions d’EDF, la décision de François HOLLANDE de démanteler Fessenheim, les privatisations… il semble que toutes ces décisions calamiteuses, sans même évoquer le roman AREVA, reposent sur de la croyance, des avis sans fondements techniques, aucune clairvoyance, les erreurs de gouvernance,

et

- La politique de l’eau après 2006 tout aussi aléatoire, des diagnostics dogmatiques dépourvus d’études scientifiques désignant uniquement les moulins et les étangs 100% responsables de tous les maux des cours d’eau,

il existe des similitudes dans les décisions hasardeuses et très contestables, à quelques années de décalage.

Après la crise énergétique de 2022, dès la fin de l’année, l’Assemblée Nationale a lancé une commission d’enquête visant à « *établir les raisons de la perte de souveraineté et d’indépendance énergétique de la France* ».
Elle a auditionné tous les responsables depuis Corinne LEPAGE (1995) : Ségolène Royal, Éric Besson (ancien Ministre chargé de l’Industrie et de l’Énergie) et, entre autres, deux anciens présidents François HOLLANDE (*) et Nicolas SARKOZY.

Il en ressort que :

– tous les experts évoquent des erreurs stratégiques, des choix très aléatoires, des décisions contestables, un grand gâchis etc…
– tous les politiques se défaussent sur le syndrome de Tchernobyl et Fukushima, sur le contexte, les circonstances et la grande faute à pas de chance.

Pour l'énergie, hormis de violentes manifestations anti-nucléaire (Creys-Malville par exemple), nous n'avons pas souvenir que les décisions générales aient fait l'objet d'opposition politique formelle.
Concernant l'eau, c'est l'inverse : aucune manifestation tapageuse mais dès le début, de fortes controverses exprimées par les usagers sur les choix fondamentaux (destructions d'ouvrages, financements inappropriés, coûts dispendieux) auraient dû susciter des questions chez les instigateurs. Ils n'ont à aucun moment, même encore à ce jour, infléchi leurs choix administratifs dogmatiques.

La différence fondamentale dans ce parallèle obscur

Pour l'énergie, c'est le gouvernement et EDF qui ont pris les décisions ayant conduit la France droit dans le mur en 2022.
Pour l'eau, les élus partagent les analyses et soucis des propriétaires d'ouvrages hydrauliques mais supplantant les parlementaires, c'est l'administration et le lobby écologiste pétris de certitudes qui ont posé leur diktat. Résultat : la France fut incapable de répondre aux besoins en eau en 2022.
D'ici peu, L'Assemblée Nationale ouvrira-t-elle une commission d'enquête -hors pollutions- pour identifier les vraies causes de l'assèchement des cours d'eau, les défaillances de la sécurité d'alimentation en eau douce, les préjudices agricoles, socio-économiques, immobiliers et environnementaux ?

Une constante

Dans les deux filières, « *cette commission ne visant pas à établir des responsabilités* » il n'y aura jamais aucune suite :

• pour l'énergie, même sans aucun spectre de sanction, les politiques n'assument pas leurs erreurs. Ils se dédouanent sur la conjoncture, l'opinion publique et le destin, refusant de reconnaître leur absence de vue à long terme et leurs responsabilités directes.

• pour l'eau, les écologistes étant toujours opposés à tous les projets resteront dans les mêmes outrances sans changer de logiciel ; pas plus que les hauts fonctionnaires ayant orienté et imposé la politique de l'eau après 2000. Ils seront en retraite, avec la satisfaction d'avoir réussi à mettre leur doctrine en œuvre après avoir fait dépenser des milliards en pure perte et un bilan coupable de la gestion quantitative de l'eau.

Et comme les archives et les députés auront été remplacés, les mêmes dysfonctionnements pourront se reproduire ad vitam æternam pour « *rechercher la connaissance* » comme le justifie régulièrement l’OFB, à la même récurrence que le « *bon état 2015* ». Mais avec en prime, une pénurie d’eau durable ?

Si nous avons attentivement écouté Jean-Marc JANCOVICI et Corinne LEPAGE nous avons boycotté toutes les autres vidéos, aux propos que nous imaginions redondants.

(*) lire les commentaires édifiants

Illustration : Photo archives Le Progrès. Laurent Thévenot